

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
VENDREDI 9 JUIN 2023



☞ Sont présents :

CASSARD Brigitte (BC),
CHASSANDE-PATRON Alexandra (ACP),
DARJO Michel (MD),
KOCH Gérard (GK),
LEMKE-TALOTTA Mady (MLT),
VINCENT Cédric (CV).

Absents :

DOERLER Olivier donne pouvoir à BC
JACOB Hervé pouvoir à ACP
LANEYRIE J-Marc pouvoir à MD

Assiste également au Conseil Municipal Olivier ROMAND (OR), Secrétaire de Mairie.

Lexique :

PV : Procès-verbal,
CM : Conseil Municipal,
CDG 38 : Centre de gestion 38

Michel DARJO, premier adjoint, ouvre la séance à 18 h 35, quorum atteint.

Avant de démarrer la séance, GK fait remarquer que ce conseil revêt avant tout un caractère obligatoire et impératif. Nous sommes réunis, avant toutes choses pour désigner le délégué et les suppléants pour les élections sénatoriales. La chronologie du conseil doit justement donner priorité à ce point imposé par la préfecture. Nous abondons dans ce sens et établissons donc le scrutin pour procéder au vote :

MD préside la séance et décline la procédure notifiée par la préfecture, avec un vote à bulletins secrets.

Assesseurs : MLT, GK pour les deux plus anciens ; CV, ACP pour les deux plus jeunes.
BC, secrétaire de séance.

Élection du délégué :

Les candidatures enregistrées : JML

Premier tour de scrutin : JML 8 voix, GK 1 voix

MD / BC

JML est élu à la majorité absolue en qualité de délégué pour les élections sénatoriales

Élection des suppléants :

Les candidatures enregistrées : MD, MLT, GK

Premier tour de scrutin : MD 8 voix, MLT, 7 voix, HJ, 4 voix, GK 3 voix, CV 1 voix, BC 1 voix.

MD et MLT ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés 1^{er} et 2^{ème} suppléant.

Second tour de scrutin : GK 5 voix, HJ 3 voix, CV 1 voix.

GK est élu 3^{ème} suppléant.

Chacun accepte cette mission de représentation aux élections sénatoriales.

A 19 h 34, le bureau est ainsi approuvé et clos.

2 - Approbation du PV de la séance du 25 mars 2023.

L'approbation se fait selon le protocole déjà explicité au cours des précédents CM.

Le projet de PV a été adressé aux conseillers le 30 mars 2023, aucune remarque n'a été recueillie à l'expiration du délai imparti.

Le projet final a donc été diffusé par voie électronique aux conseillers le 05 juin 2023 avant la réunion du CM.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

GK fait remarquer qu'il s'était abstenu et n'avait pas approuvé le PV.

3 Etat récapitulatif des actes accomplis par le Maire sous délégation d'attribution.

Le tableau habituel établi par OR est projeté et commenté par MD.

Son examen n'appelle pas de question ou remarque particulière et MD donne quelques précisions :

Etat des décisions prises dans le cadre des délégations consenties au maire par le conseil municipal

du 25/03/2023 au 08/06/2023

Type	Désignation	Etat	Dépenses Montant HT	Recettes Montant HT
Investissement			45 103 €	- €
2315	EIFFAGE REMPLACEMENT CONDUITE AEP RTE COGNET (solde)	Mandaté	21 248 €	

MD *BC*

2315	CARRON REMPLACEMENT CONDUITE AEP RTE COGNET (solde)	Mandaté	16 051 €	
2031	ALP ETUDES REMPLACEMENT CONDUITE AEP RTE COGNET (solde)	Payé	1 339 €	
21538	BRUN TP REGARDS PLCE LIBERTE CHEMIN ARONARDS	Payé	4 020 €	
2312	COMAT & VALCO - BANCS	Payé	1 724 €	
21578	SUBLIM'IN ALPES - PANNEAU 3114 5solde)	Payé	722 €	
Fonctionnement			12 584 €	- €
60612	Electricité	Payé	771 €	
60622	Essence	Payé	129 €	
60621	GAZ Vitogaz	Payé	1 035 €	
60631+60632	Entretien + Matériel technique	Payé	1 037 €	
6064	Fournitures administratives	Payé	17 €	
6068	Fleurs	payé	108 €	
6135	Location copieur 2t	Payé	1 509 €	
615232	Brun TP Modification regards	Payé	1 097 €	
6168	Assurance MMA Iveco berlingo	Payé	907 €	
6232+6238+6257	Receptions chœur ecrin + gerbe CL	Payé	201 €	
626x	Affranchissements +Orange Télécommunication	Payé	308 €	
62878	Remb Prunières Frais MBC 2022	Payé	234 €	
6281	Adhésion anem	Payé	113 €	
65548	Participation SI Serpaton	Payé	643 €	
6558	Participations ecoles pub + paroisse	Payé	3 757 €	
6574	Subventions associations Rose+Mvtt+Belle époque+dauphins+SMP	Payé	720 €	

Route de Cognet

Les travaux de remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable sont désormais terminés. A noter que l'aménagement sécurisé pour les piétons a été pris en compte par l'entreprise Carron, gracieusement.

Relevés topographiques

MV & BC

Des relevés ont été effectués pour mesurer les glissements de terrain. Etude en cours.



4

Isolation du bâtiment mairie – salle des fêtes

L'étude (bilan énergétique) concernant le projet d'isolation par l'extérieur du bâtiment mairie est en cours.

4 – Convention pour la création d'un service mutualisé « Eau et Assainissement »

La communauté de communes nous soumet une convention pour la création d'un service mutualisé « Eau et assainissement ». Elle propose l'embauche d'un ingénieur (embauche avec effet rétroactif réalisée début juin) qui aurait pour mission d'étudier les projets relatifs aux problématiques de rénovation des réseaux, d'adduction d'eau, d'assainissement, d'élaboration des dossiers de subventions...

Après quelques pourparlers, le CM souhaite obtenir plus d'informations concernant les modalités de prise en charge de cet emploi et des modalités financières quant aux services proposés aux communes.

Délibération : 7 abstentions, 2 favorables à cette convention. Le vote est reporté.

5 – Désignation d'un référent déontologue

Ce référent doit apporter aux élus assistance et conseil lors des interrogations relatives à l'exercice de leur mandat (aspects juridique, social, conflits d'intérêt dans l'exercice de leurs fonctions...)

Proposition adoptée par le CM à l'unanimité.

Questions diverses

Journées du patrimoine

L'an passé, L'Eglise Ste Marguerite a été ouverte à la visite sur les deux journées du patrimoine en septembre. La mobilisation importante des conseillers face à la faible fréquentation du lieu dissuade le CM de poursuivre cette année.

Report pour cette année, à reconsidérer l'an prochain.

Bise du Connest

Ce groupe folklorique propose l'apprentissage de danses traditionnelles dauphinoises sous le vocable de « rigodon ». Il sollicite la location de la salle de mairie, le lundi de 18 à 20 h, une fois par semaine. Le CM, après réflexion accepte et propose une location à hauteur de 20€ / mois soit 200€ / an.

Délibération à confirmer au prochain CM.



GK fait remarquer que la devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité » n'apparaît pas sur le fronton de la mairie. Seul un blason RF orne le chapiteau à l'entrée, il souhaite que cela soit évoqué lors d'un prochain CM.



L'ordre du jour ayant été traité, sans autres questions orales annoncées, MD lève la séance à 20 H 36.

La secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cassard'.

Brigitte Cassard

Le Premier Adjoint

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Darjo'.

Michel Darjo